

RECYCLAGE FORMATION SSCT DU CSE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour comprendre le cadre légal applicable à la santé, la sécurité et les conditions de travail.

PROGRAMME

RETOUR D'EXPÉRIENCE

LE FONCTIONNEMENT DU CSE

- **LE CSE ET SES ATTRIBUTIONS**
- **LES MOYENS DU CSE**
- **LES DROITS D'ALERTE DU CSE**

CADRE JURIDIQUE ET OBLIGATIONS

- **LE CADRE RÉGLEMENTAIRE EN SSCT**
- **LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION**
 - Création d'une cartographie des acteurs de prévention de votre entreprise
- **LES REGISTRES ET DOCUMENTS DE PRÉVENTION**
 - Identifier les registres et documents de prévention pertinents et leurs conditions d'accè

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

- **LES RISQUES PROFESSIONNELS**

FORMATION OBLIGATOIRE

Article de référence : Article L2315-18 du code du travail
Public concerné : Cette formation est obligatoire, quel que soit l'effectif de l'entreprise ou de l'établissement où un CSE a été mis en place. L'ensemble des membres élus au CSE (titulaires comme suppléants) et de la CSSCT, doivent bénéficier de cette formation.

DURÉE

Elus du CSE : 21 heures (3 jours)
Membre de la CSSCT : 35 heures (5 jours)

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux membres titulaires et suppléants du CSE, ayant déjà suivit la formation SSCT des élus du CSE dans le précédent mandat

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation SSCT du CSE.

MODALITÉ

Présentiel et/ou distanciel

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction : 80 % (2 répondants)
Indicateurs calculés sur les 24 derniers mois.

TARIFS

INTRA — **De 1 à 14 participants**

Elus du CSE - À partir de 2 500 € net de taxe
Membre de la CSSCT - À partir de 4 200 € net de taxe

INTER

Elus du CSE - 600 € net de taxe / participant
Membre de la CSSCT - 900 € net de taxe / participant

PROGRAMME - SUITE

LE DUERP ET L'ÉVALUATION DES RISQUES

- Analyser un DUERP réel ou un cas pédagogique à partir d'une grille de lecture

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Élaborer une grille de repérage des facteurs de RPS et analyser une situation de travail

LE HARCÈLEMENT MORAL, SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'ANALYSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

LA VISITE DE SITE

- Réaliser une inspection sur site ou analyser une situation filmée, puis formaliser les constats

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

L'ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

- Construire un arbre des causes et proposer des mesures de prévention argumentées

METTRE EN ACTION LE CSE

- Création d'une feuille de route pour le CSE





MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Une formation pour actualiser ses connaissances et renforcer l'efficacité de ses actions d'élu. Les retours d'expérience permettent d'analyser les démarches engagées, les difficultés rencontrées et les évolutions de l'entreprise. Des ateliers et mises en situation approfondissent les pratiques d'inspection, d'enquête et de proposition d'actions de prévention.

L'AVANTAGE LD FORMATION & CONSEIL

- 6 mois d'accès à Agora Connect offerts pour vous accompagner dans l'exercice de votre mandat CSE après la formation.

MOYENS ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUES EN DISTANCIEL

Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique

Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide

Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro, casque ou haut-parleurs et connexion internet)

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Un positionnement initial identifie les acquis et les besoins d'approfondissement. Les compétences sont ensuite évaluées à travers des cas pratiques et la construction de propositions d'action. Des débriefings ciblés accompagnent la progression. Émargement et attestation de formation complètent le suivi.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Un support dématérialisé actualisé, des guides pratiques et des outils d'analyse accompagnent la formation. Les documents et situations apportés par les élus permettent de travailler sur leurs priorités et d'identifier des améliorations directement utiles à la poursuite du mandat.

MODALITÉ DE SANCTION

- Attestation de formation

PROFIL DU FORMATEUR

- Un formateur-consultant expérimenté en SSCT et en accompagnement des représentants du personnel. Il s'appuie sur l'expérience des élus pour approfondir leurs méthodes, actualiser leurs repères et renforcer leur capacité à argumenter des propositions de prévention.

DÉLAIS D'ACCÈS

- Inter : Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact. La formation est programmée aux dates et lieux définis lors de l'inscription.
- Intra : Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact. Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire pour organiser la formation.

RECYCLAGE ET VALIDITÉ

- Durée de validité : 48 mois

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS HANDICAP

- En cas de besoin spécifique ou d'obstacle identifié, il est possible de contacter le référent handicap et inclusion à l'adresse suivante : inclusion@ldformationconseil.com.

AVANTAGE FORMATION CSE

- En suivant une formation éligible, votre CSE bénéficie de l'avantage commercial précisé dans le devis.
- Plateforme Avantage CSE - Accès offert au CSE
- Agora Connect - Six mois offerts après une formation SSCT éligible en intra
- Services Agora CSE - 25 % de réduction sur une première commande
- L'offre applicable est précisée dans le devis.